

ACTION 37 LUTTER CONTRE LES NUISANCES SONORES

Type d'action

- > Action sous compétences Bourges Plus
- > Action partenariale
- > Action pédagogique

Financements envisagés

- > Fonds propres Bourges Plus

CONTEXTE LOCAL

La lutte contre les nuisances sonores est du ressort de Bourges Plus au travers sa compétence optionnelle "protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie". Concrètement cela passe par l'élaboration d'un Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE) qui prendra en compte le bruit émis par la circulation sur les routes dont le débit de voitures est supérieur à 8 200 véhicules/jour, des voies ferrées, des aéroports et des industries.

Les solutions d'atténuations proposées devront favoriser l'isolation phonique dans les constructions neuves, le confort sonore des logements existants concernés ou bien encore réduire le bruit à la source par des limitations de vitesses sur les zones les plus bruyantes ou par le choix de revêtement moins émetteurs de nuisances.

Au-delà, cette lutte passe aussi par un effort vis-à-vis des services délivrés par l'Agglomération (exemple de la collecte des ordures ménagères, des travaux...).



Résultat attendu

- > Prévenir les effets du bruit,
- > Réduire, si nécessaire, les niveaux de bruits et protéger les zones calmes

DESCRIPTIF

- Réalisation d'un diagnostic des voiries,
- Identification des secteurs concernés,
- Définition des actions d'atténuation du bruit,
- Définition des mesures de protection,
- Mise en œuvre des actions.

PILOTE

- Bourges Plus
- Elu référent : D. GERAUDEL - service ressource : Service Environnement.

PARTENAIRES

Les communes concernées, DDT 18, ADEME



Calendrier prévisionnel

Fin 2012- début 2013
- Diagnostic + préconisations des actions

2014-2015
- Mise en œuvre des actions

BUDGET PRÉVISIONNEL

Non défini.

Finalités du cadre de référence national des projets territoriaux de développement durable concernées par l'action

	La lutte contre le changement climatique
	La préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources
	La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations
✓	L'épanouissement de tous les êtres humains
	Une dynamique de développement suivant des modes de productions et de consommations responsables



*Pour aller plus loin...
une prise en compte
systématique des nuisances
sonores dans les projets
d'aménagements*

Au-delà de la recherche et/ou de la mise en place de solutions d'atténuations dans les logements existants ou neufs ou sur des opérations de voiries, la limitation des nuisances sonores est à prendre systématiquement en compte dans tous projets d'aménagements notamment commerciaux et industriels.